



AUTORISATION PARENTALE DE DROIT A L'IMAGE

Je (Nous) soussigné(s)

Demeurant à

Père*, Mère*, Représentant légal* de l'enfant

.....

Tél. :

Mèl. :

Autorise (sons) la publication d'une photo dans laquelle figure mon enfant sur :

- Les supports de communication papier (magazine municipal Vivre à Villebon, l'Agenda, guide municipal, guide municipal des Retraités, brochures municipales).
- Internet (site web et compte Calaméo de la Ville, application mobile Villebon).
- Réseaux sociaux (page Facebook officielle de Villebon-sur-Yvette, compte Flickr de la Ville).

Cette autorisation est valable un an à compter de la date de la signature.

Fait à, le

Signature(s)